

BUDGET TELECOM
Société Anonyme
Au capital de 528.386,70 euros
244, Rue Claude François
34080 MONTPELLIER

422 716 878 R.C.S. MONTPELLIER

**RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
DU 15 JUIN 2007**

Exercice clos le 31 décembre 2006

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire conformément aux dispositions de la Loi et des statuts de notre Société à l'effet de vous demander d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2006.

Les convocations prescrites vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

PRINCIPALES DONNEES FINANCIERES

(En milliers d'euros)	Exercice clos le 31 décembre 2006	Exercice clos le 31 décembre 2005
COMPTE DE RESULTAT		
Produits d'exploitation	17 512	14 364
Charges d'exploitation	14 016	10 860
Résultat d'exploitation	3 496	3 504
Résultat financier	174	62
Résultat exceptionnel	-	7
Impôts sur les bénéfices et participation	1 225	1 255
Résultat net	2 444	2 318
BILAN		
Actif immobilisé	1 676	504
Actif circulant	15 040	7 367
Dont Trésorerie et équivalents de trésorerie	11 972	5 455
Total de l'actif	16 716	7 871
Capitaux propres	13 356	4 181
Avances conditionnées	40	15
Emprunts et dettes	3 320	3 675
Total du passif	16 716	7 871
TRESORERIE		
Flux net de trésorerie généré par l'activité	1 063	2 473
Flux net de trésorerie lié aux investissements	(1 400)	(254)
Flux net de trésorerie lié au financement.	6 856	(2 826)
Variation de trésorerie	6 518	(610)
Trésorerie de clôture	11 973	5 455

PRESENTATION GENERALE ; EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2006

Les activités de Budget Telecom se décomposent en trois secteurs identifiés sur la base de critères opérationnels :

- Téléphonie longue distance BtoC (offre historique ayant assuré une croissance forte de la société de 2000 à 2004),
- Téléphonie Grand Public (principal relais de croissance depuis 2004 au travers du forfait illimité le moins cher du marché à 9,90 €/mois pour les appels nationaux en présélection),
- Téléphonie longue distance BtoB (offre complémentaire des solutions BtoC depuis 2003 se déclinant en marque blanche et téléboutiques).

Budget Telecom s'est introduite le 4 octobre 2006 sur le marché Alternext by Euronext par émission de 707.547 actions nouvelles et cession de 188.678 actions par les actionnaires historiques financiers pour un prix fixé à 9,90 euros par action. Les conditions définitives de l'opération d'augmentation de capital par suppression du droit préférentiel de souscription sont décrites dans le rapport complémentaire du Conseil d'administration préparé dans les conditions légales. L'admission des titres aux négociations a eu lieu le 4 octobre 2006. Le prospectus d'introduction et l'ensemble des communiqués de presse afférents à l'introduction sont en ligne sur le site de l'AMF (www.amf-france.org).

La Société a acquis la sarl TELECONNECT le 21 juillet 2006 pour un montant de 520.000€ ainsi que la marque Téléconnect pour un montant de 250.000€ hors frais d'acquisition. Teleconnect commercialise des forfaits de télécommunication à destination des anglophones résidant en France.

Nos services de téléphonie 'Low-Cost' à prix dégriffés ont connu en 2006 un développement soutenu, totalisant à fin décembre, 120.942 clients actifs (soit +23% sur un an), se répartissant entre le service en présélection Budget Telecom (budget-telecom.fr), incluant le forfait 'No Limit' et l'accès à internet, les activités Téléphonie longue distance BtoC (France avec lesminutes.com et lesminutesdirect.com, Espagne avec losminutos.com, Italie avec iminuti.com, Belgique avec lesminutes.be et deminuten.be, Expat Telecom, DomTom Telecom), et les services de téléphonie longue distance BtoB (Callbox Telecom et CallShop World et revendeurs).

La part de l'activité prépayée Téléphonie longue distance BtoC a continué à décroître en 2006 en passant de 48% à 37% du chiffre d'affaires global de la Société. Cette diminution s'est faite au profit de l'activité Téléphonie Grand Public qui passe de 37% à 48% du chiffre d'affaires (58% de croissance), la part des services BtoB restant stable.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2006, un budget de 758.4 K€ contre 718.2 K€ l'an passé, a été consacré aux opérations de marketing, essentiellement concentrées sur des opérations de publicité « off line ».

Les investissements matériels ont essentiellement porté la mise en place d'un nouveau standard téléphonique et d'un nouveau logiciel de facturation.

La trésorerie nette à fin décembre 2006 s'établit à 11.973 K€

L'axe stratégique de croissance défini pour l'année 2007 consiste à consolider le développement des services de téléphonie longue distance à destination de niches communautaires, à maintenir la croissance du service en présélection, à lancer de nouveaux produits (offre ADSL début 2007, CPL, MVNO, convergence fixe-mobile) et à poursuivre la politique de croissance externe.

Aucun évènement important n'est survenu depuis la clôture de l'exercice, à l'exception d'ouverture de pourparler en vue de prise de participation .

Votre Commissaire aux Comptes relate dans son rapport général, l'accomplissement de sa mission.

**PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES AUXQUELS LA SOCIETE ET CONFRONTEE –
UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS**

En l'absence de dette financière, la Société n'est pas exposée à un risque de liquidité. En effet, la Société dispose de liquidité importante en regard de son activité. Au 31 décembre 2006, sa trésorerie nette se composait du solde de son compte courant (11 572 662 euros) et de sicav de trésorerie (400 120 euros) sans risque afin d'éviter tout risque de marché actions. La Société n'est ainsi pas exposée à un risque sur actions.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

A - ANALYSE DU BILAN

L'examen du bilan appelle les constatations suivantes :

A-1 - A l'actif

L'actif immobilisé s'élève en valeur nette à 1.676.211 Euros contre 504 045 Euros au titre de l'exercice précédent.

L'actif circulant représente une valeur nette de 14.930.508 Euros contre 7 330 231 Euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2005.

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 109.709 Euros contre 36 890 Euros pour l'exercice précédent.

A-2 - Au passif

Les capitaux propres qui incluent le résultat de l'exercice totalisent 13 356 231 Euros contre 4 180 785 Euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2005.

Les dettes, toutes échéances confondues, figurent pour un montant de 2.619.278 Euros contre 3.335.690 Euros au titre de l'exercice précédent.

Elles comprennent :

. Dettes fournisseurs	2.146.755 Euros
. Dettes fiscales et sociales	412.143 Euros
. Autres dettes	60.381 Euros

Les produits constatés d'avance s'élèvent à 700.918 Euros contre 339 445 Euros pour l'exercice précédent.

B - ANALYSE DU COMPTE DE RESULTAT

L'activité réalisée au cours de l'exercice écoulé se traduit par un chiffre d'affaires qui s'est élevé à 17.239.939 Euros contre 14.319.199 Euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2005.

Les frais de personnel, y compris les charges sociales, totalisent 1.499.341 Euros contre 1.243.739 Euros au titre de l'exercice précédent, pour un effectif moyen de 34 salariés.

Les charges d'exploitation, exclusion étant faite des dotations aux amortissements et provisions, s'élèvent à 13.719.679 euros contre 10.595.700 Euros l'année précédente. Elles représentent 80% du chiffre d'affaires net hors taxes contre 74% pour l'exercice précédent.

Il a été procédé à des dotations aux amortissements et aux provisions pour 296 449 Euros contre 264 271 Euros pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort à 3.495.649 Euros contre 3.504.181 Euros au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2005.

Le résultat financier ressort à 174.010 Euros contre 61.976 Euros pour l'exercice précédent.

Le résultat exceptionnel est nul contre 6.903 Euros au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2005.

Compte tenu des produits et charges de toutes natures, l'activité de l'exercice écoulé se traduit ainsi par un bénéfice net comptable de 2.444.249 Euros.

FILIALES ET SOCIETES CONTROLEES

Budget Telecom contrôle la SARL Teleconnect, détenue à 100% et acquise le 21 juillet 2006.

Pour l'exercice 2006, le chiffre d'affaires de Teleconnect a été de 1.421.616 Euros contre 1.574.794 Euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2005, le résultat d'exploitation ressort à 99.771 Euros contre 404.752 Euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2005 et le résultat net à 68.299 Euros contre 279.710 Euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2005.

ACTIONNARIAT DES SALARIES ; INFORMATIONS SUR LE PERSONNEL

L'assemblée générale extraordinaire du 1er septembre 2005 a autorisé l'émission de 160.000 bons de souscription d'actions soumis au régime fiscal des BCE. L'ensemble de ces bons ont été souscrits par les salariés au 31 décembre 2006 et à cette date, 11.040 bons ont été exercés. Cette opération a entraîné l'émission par la société BUDGET TELECOM de 11.040 actions nouvelles, ce qui représente à 0,3% du capital.

Les Conseils d'administration du 10 janvier 2007 et du 24 avril 2007 ont respectivement constaté l'émission de 1900 et de 11.100 actions nouvelles par exercice de 11.100 BSPCE au prix de 5,19 euros par action. Le capital social est désormais fixé à 528.386,70 euros divisé en 3.522.578 actions d'une valeur nominale de 0,15 euro chacune.

Les effectifs de la Société au 31 décembre 2006 s'élèvent à 36 personnes pouvant être réparties comme suit :

	Hommes	Femmes	Total
Encadrement	9	3	12
Employés	9	13	22
Total	18	16	34

REMUNERATION ET AVANTAGES EN NATURE VERSES DURANT L'EXERCICE AUX MANDATAIRES SOCIAUX

En application de la décision du Conseil du 8 décembre 2005, les rémunérations versées au cours de l'exercice 2006 aux mandataires sociaux ont été les suivantes :

En euros	Rémunération brute totale	Partie fixe	Partie Variable (*)	Avantages en nature	Intéressement	Jetons de présence
Pascale GREPPO	90 028	50 000	35 000	2 004	3 024	-
Khaled ZOURRAY	113 796	65 000	45 500	-	3 296	-
Geoffroy ROUX DE BEZIEUX	-	-	-	-	-	-

(*) La partie variable de la rémunération est calculée suivant un prorata de la partie fixe de la rémunération, défini chaque année par le Conseil en fonction du ratio Réalisé vs Budget en terme de résultat net.

ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

La Société développe actuellement trois projets de recherche et développement.

PROGRES REALISES ET DIFFICULTES RENCONTREES

En dépit d'une intensification de la pression concurrentielle, la Société a su développer son portefeuille de clients (+23% sur un an) et maintenir un niveau de marge brute satisfaisant, tout en renforçant ses actions de communication et en structurant son pôle CRM.

RESULTAT - AFFECTATION

La société ayant réalisé lors de cet exercice un résultat net positif de 2.444.249 euros, il est proposé d'affecter le résultat net positif de l'exercice comme suit :

- Bénéfice : 2.444.249,36 €
- Dotation réserve légale : 10.778,70€
- Bénéfice après dotation de la réserve légale : 2.433.470,66 €
- Affectation au compte Report à Nouveau : 2.433.470,66 €

Ainsi, le poste "Report à Nouveau" après affectation du bénéfice serait porté à un montant de 4 804 726,66 euros.

Le Conseil d'administration du 24 avril 2007 a décidé d'examiner en Septembre 2007 la question d'une éventuelle distribution exceptionnelle de dividendes.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un résultat net positif de 2.444.249 euros.

Nous vous avons ainsi présenté en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation.

TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Au présent rapport est joint, conformément aux dispositions de l'article R225-102 du Code de Commerce du Décret du 23 Mars 1967, le tableau faisant apparaître les résultats de notre Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L.225-38 DU CODE DE COMMERCE – CONVENTIONS COURANTES CONCLUES A DES CONDITIONS NORMALES

Votre Commissaire aux Comptes relate dans son rapport spécial, l'accomplissement de sa mission.

PRESENTATION DES COMPTES

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement de ces documents sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles adoptées pour les exercices précédents. Toutefois, à la clôture de l'exercice 2005, aucun produit constaté d'avance n'avait été comptabilisé concernant les abonnements sur le service de préselection lancé fin 2004. Cette erreur a été corrigée en 2006 avec un impact brut (avant effet d'impôt) évalué à 204.477 euros (erreur qui s'est traduite par une majoration des produits de l'exercice 2005, et, par conséquence, une minoration des produits de l'exercice 2006).

LISTE DES MANDATS SOCIAUX

Nous vous dressons ci-après la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercées dans toute société par chaque mandataire social au cours de l'exercice écoulé et dont nous avons pu à ce jour avoir connaissance.

Personne concernée	Société	Fonctions
M.Geoffroy ROUX de BEZIEUX	Budget Telecom Carphone Warehouse Virgin Mobile France Fondation d'Auteuil Micromania Parrot Seloger.com	Administrateur COO Président Administrateur Administrateur Administrateur Administrateur
M.Kaled ZOURRAY	Budget Telecom	Directeur général et administrateur
Mme.Pascale GREPPO	Budget Telecom Teleconnect	Présidente et administrateur Gérante

DECISIONS DIVERSES

Nous vous rappelons que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2006 font apparaître un amortissement non déductible des bénéfices assujetti à l'impôt sur les sociétés de 8 511 euros et visé à l'article 39-4 du Code Général des Impôts, générant un surcoût d'impôt de 2 919 euros.

Nous vous informons également de l'imputation sur le compte "prime d'émission" des frais liés à l'opération d'introduction en bourse, à hauteur de la part représentée par l'augmentation de capital sur l'ensemble de l'opération, soit 330 825 euros (496 238 euros brut avant déduction de l'impôt).

ATTRIBUTION DE LA DIRECTION GENERALE ; COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Nous vous rappelons qu'en application des pouvoirs statutaires qui lui sont conférés, votre Conseil d'administration a, lors de sa réunion du 25 juillet 2001 attribué la direction générale de la société à Monsieur Kaled ZOURRAY, Directeur Général de la Société. Madame Pascale GREPPO exerce les fonctions de Président du Conseil d'administration.

Lors de sa séance du 24 avril 2007, le Conseil d'administration a décidé de proposer aux actionnaires la nomination de Monsieur Stéphane Treppoz en qualité d'administrateur. Une résolution en ce sens sera donc portée au vote des actionnaires le 15 juin 2007.

Le conseil d'administration proposera également aux actionnaires la nomination de MM. Roussel et Abou Fadel en qualité de censeurs.

RECAPITULATIF DES DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES REALISEES SUR LES TROIS DERNIERS EXERCICES

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons les distributions de dividendes réalisées au cours des trois derniers exercices :

	Dividende global	Dividende net par action	Réfaction
Exercice 2005	-	-	-
Exercice 2004	2.799.174 euros	1 euro	50%
Exercice 2003	-	-	-

HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

	ERNST & YOUNG AUDIT			
	Montant		%	
	2006	2005	2006	2005
AUDIT: Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes de Budget Telecom	18 000	16 000	32%	59%
Autres diligences et prestations directement liées à la mission de commissaires aux comptes	38 532	10 980	68%	41%
Total	56 532	26 980	100%	100%
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement				
Juridique, fiscal, social	-	-	0%	0%
Autres	-	-	0%	0%
TOTAL GENERAL	56 532	26 980	100%	100%

TABLEAU RECAPITULATIF DES DELEGATIONS CONSENTIES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

En application des dispositions de l'article L. 225-100 du Code de Commerce, les délégations et autorisations suivantes ont été consenties au Conseil d'administration par les actionnaires réunis en assemblée générale le 24 mai 2006 :

Autorisations	Montant nominal maximum autorisé ou nombre d'actions	Durée de la délégation	Utilisation faite des délégations en cours d'exercice
Délégation de compétence à conférer au Conseil d'administration à l'effet de décider l'émission d'actions ordinaires par appel public à l'épargne, dans le cadre de l'admission des actions de la Société aux négociations sur le marché Alternext.	150.000 €	Délégation consentie pour une durée allant jusqu'à la date de règlement-livraison des actions à émettre lors de l'introduction en bourse	106 132,05 €
Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration, à l'effet de décider soit l'émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription, d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital ou donnant droit à un titre de créance, soit l'incorporation au capital de bénéfices, réserves ou primes.	Actions : 300.000 € ¹ Obligations : 5.000.000 € ²	26 mois	
Délégation de compétence à conférer au Conseil d'administration à l'effet de décider, l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription sans indication de bénéficiaires.	Actions : 300.000 € ¹ Obligations : 5.000.000 € ²	26 mois	
Autorisation à donner au Conseil d'Administration, à l'effet de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions.	200.000 actions	38 mois	
Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration, à l'effet d'attribuer gratuitement des actions de la Société.	1 % du capital au jour de la décision d'attribution du Conseil d'administration	38 mois	

¹ Plafond global commun aux augmentations de capital avec ou sans suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires.

² Plafond global commun aux émissions d'obligations et autres titres de créances donnant accès au capital avec ou sans suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires

INFORMATIONS CONCERNANT LES TRANSACTIONS REALISEES PAR LES DIRIGEANTS SUR LES TITRES DE LA SOCIETE ; FRANCHISSEMENTS DE SEUIL

Au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2006, aucune communication n'a été effectuée par les membres du conseil d'administration en application de l'article L. 621-18-2 du Code Monétaire et Financier.

Par déclaration en date du 13 octobre 2006, les fonds Axa Private Equity (Axa Placement Innovation IV et Axa Placement Innovation V) ont déclaré avoir franchi à la hausse, le 9 octobre 2006, le seuil des 5% de détention du capital de la Société.

STRUCTURE DU CAPITAL AU 31 DECEMBRE 2006 ; INFORMATIONS SUR LES ACTIONS

Le capital et les droits de vote de la Société au 31 décembre 2006 sont répartis comme suit :

Actionnaires	Actions	Droits de vote
Madame Pascale Greppo	910 000	1 820 000
Monsieur Kaled Zourray	910 000	1 820 000
Frontiers Capital II	528 079	1 056 158
Monsieur G. Roux de Bezieux	30 121	60 242
Monsieur Pierre Cuilleret	21 840	43 680
Monsieur Wilfrid Lecoutre	4 300	4 300
Monsieur Antoine Kass Dano	30	30
Public	1 105 208	1 105 208
Total	3 509 578	5 909 618

Le capital potentiel représente 148 960 BCE souscrits et non exercés au 31 décembre 2006. Ces BCE représentent une dilution potentielle de 148 960 actions nouvelles.

INFORMATIONS GENERALES

Informations générales	
Nombre d'actions cotées au 31 décembre 2006	3 509 578
Cours de première cotation	9,90 euros
Cours de clôture au 31 décembre 2006	11.20 euros
Capitalisation boursière au 31 décembre 2006	39 307 274 euros
Cours le plus haut en 2006	11.20 euros
Cours le plus bas en 2006	9.17 euros
Cours le plus haut en 2007	11.19 euros
Cours le plus bas en 2007	9.30 euros
Code ISIN	FR0004172450

Evolution du cours de bourse en 2006

Evolution du cours de bourse en 2006-2007	Cours par action le plus haut (€)	Cours par action le plus bas (€)
Octobre 2006	10.44 euros	9.17 euros
Novembre	10.50 euros	9.65 euros
Décembre	11.20 euros	9.50 euros
Janvier 2007	11.19 euros	10.20 euros
Février	10.47 euros	9.76 euros
Mars	10.20 euros	9.30 euros

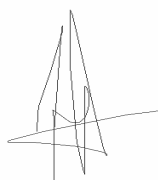
Informations générales

Les sociétés Frontiers Capital II, Spef Pre-IPO European Fund et la Société ont conclu avec la société Global Equities un contrat de liquidité en vue de favoriser la liquidité des transactions et la régularité des cotations de ses titres. Ce contrat est entré en vigueur le 10 octobre 2006. Il est conforme à la Charte de déontologie établie par l'AFEI et approuvée par l'AMF par décision du 22 mars 2005.

* *
*

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation. Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement de ces documents sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles adoptées pour les exercices précédents.

Montpellier, le 24 avril 2007.



Pour le Conseil d'administration
Pascale Greppo
Présidente du Conseil d'administration